



Demande d'avancement programme de certification
des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT)

Information sur le producteur :

Date de la demande : _____

Nom du troupeau : _____

Nom du/des propriétaires/s du troupeau : _____

Adresse postale complète : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Niveau demandé : E D C B A certifié certifié plus

Trimestre anniversaire : jan-mar avr-jun jul-sep oct-déc

Assurez-vous d'envoyer les documents suivants avec votre demande :

- Paiement
- Vérification du lait et du colostrum de brebis et de chèvre, et des produits dérivés
- Inventaire annuel du troupeau
- Documents de soutien pour accompagner le rapport d'inventaire
 - o Reçus d'achat pour tous les animaux achetés;
 - o Certificat du statut du troupeau relativement au PCTT pour l'achat des animaux et d'embryons;
 - o Reçus de vente, factures d'expédition ou reçus d'abattoir pour tous les animaux ayant quitté le troupeau, peu importe l'âge;
 - o Résultats de laboratoire en ce qui trait aux tests de dépistage de la tremblante pour tous les animaux de plus de 12 mois morts sur la ferme; et
 - o si nécessaire, les preuves du génotype et/ou résultats du laboratoire d'échantillonnage de rechange pour les animaux vivants

Si le rapprochement des inventaires n'est pas effectué, clair, et signé par le vétérinaire certifié le rapport annuel sera jugé incomplet et rejeté.

Consentement du producteur : Je _____ (nom du producteur en lettres moulées), ai lu et compris les exigences du programme et les responsabilités du producteur décrites dans le manuel sur le programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante. Je comprends les conséquences associées, dans le cadre du programme, à la découverte d'un animal atteint de la tremblante et que l'information sur le producteur (nom et niveau) sera publiée.

- Je confirme que tous les petits ruminants présentant une maladie de plus de 2 semaines ont été signalés à mon vétérinaire.
- Je confirme qu'aucun petit ruminant présentant une maladie de plus de 2 semaines n'a été éliminé sans avoir d'abord été pris en compte par mon vétérinaire accrédité.

Signature du Producteur

Date

Demande d'avancement programme de certification
des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT)

Information sur le vétérinaire :

Nom du troupeau inspecté : _____

Nom du vétérinaire : _____

Clinique vétérinaire ou bureau de district (pour les vétérinaires de l'ACIA seulement):

Adresse : _____

Ville : _____ Province: _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Combien de demandes relatives au PCTT avez-vous déjà étudiées pour ce client? _____

Informations relativement à votre accréditation auprès de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) :

Bureau de district de l'ACIA où le cours sur le Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante a été suivi :

Date du cours : _____ Date de renouvellement de l'accréditation par l'ACIA : _____

Déclaration du vétérinaire :

Après avoir été accrédité par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) dans le cadre du Programme de certification des troupeaux à l'égard de la tremblante (PCTT), j'ai conclu un accord avec le producteur nommé sur cette demande afin d'appliquer le PCTT sur les lieux identifiés à la page 1 de cette demande. J'ai :

- Inspecté le troupeau pour y déceler des signes cliniques de tremblante.
- Vérifié que tous les mâles soumis à la séparation des femelles et des agneaux sont hébergés conformément à la section 4.7 des normes nationales.
- Passé en revue le rapport annuel assemblé et me déclare satisfait du rapprochement de l'inventaire du troupeau, effectué conformément aux règlements du PCTT.
- Suivi de toutes les maladies des petits ruminants qui me sont signalées, durant plus de deux semaines.

Veillez décrire brièvement les procédures qui ont été utilisées pour effectuer l'inventaire annuel (p. ex : identification de chaque animal au moyen d'une étiquette, lecture des étiquettes des animaux de reproduction par un technicien, utilisation des dossiers du troupeau et vérification d'un certain pourcentage des numéros d'identification, inventaire complet basé sur les dossiers du troupeau, etc.)

Signature du vétérinaire

Date